



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 6 novembre 2025

Publication d'un baromètre mensuel des politiques publiques prioritaires : rendre visible l'action de l'État en région Grand Est et valoriser les initiatives locales

Au travers d'un baromètre des politiques publiques prioritaires du Grand Est, Jacques Witkowski, préfet de la région Grand Est, met en œuvre une communication mensuelle sur les grandes priorités de l'État dans la région.

Ce nouvel outil de suivi permet de rendre compte, chaque mois, de l'avancement des principales actions menées par l'État dans la région : il rend davantage visible l'action concrète de l'État et met en valeur les actions et les acteurs régionaux qui contribuent à la réussite de ces politiques.

Chaque mois, une fiche thématique abordera un champ de l'action publique : transition écologique, santé, éducation, emploi, sécurité, cohésion sociale, etc.

Une première édition consacrée à la restauration collective

La première édition est consacrée à la restauration collective, secteur clé de la transition alimentaire et de la mise en œuvre de la loi EGalim, pour garantir une alimentation plus saine, durable et accessible à tous.

Dans le Grand Est, la dynamique est bien engagée :

- 2 156 cantines sont inscrites sur la plateforme nationale *Ma Cantine*
- 660 d'entre elles ont déclaré une moyenne de 21 % de produits durables et de qualité, dont 9 % issus de l'agriculture biologique (*chiffres 2024*).

Afin de valoriser ce champ d'action de l'État, le préfet se rendra à la **cantine du lycée professionnel Aristide Briand de Schiltigheim le 17 novembre prochain**, en présence de la presse.

Le prochain numéro du baromètre, consacré aux **actions en faveur des femmes victimes de violences**, paraîtra en novembre 2025.

Les fiches mensuelles seront accessibles sur le site internet de la Préfecture de région Grand Est et sur les réseaux sociaux des services de l'État.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est
Tél : 03 88 21 67 68
www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Prefecture-de-la-region-Grand-Est-prefecture-du-Bas-Rhin)

L'Etat s'engage dans la région Grand Est

Restauration collective

- Atteindre 50% de produits bio, de qualité ou durables -

La "loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous" dite loi EGAlim, a été adoptée en 2018.

Ses objectifs sont de faciliter les relations commerciales entre les agriculteurs, les industries agro-alimentaires et les super et hypermarchés et favoriser une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Dans les établissements publics de restauration collective, promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement est une priorité pour l'État et les collectivités locales.



Objectifs

- Permettre l'accès pour tous à une alimentation durable et de qualité
- Proposer des produits bio, durables et de qualité à chaque repas servi
- Privilégier l'approvisionnement par les circuits courts (produits locaux)
- Inciter les cantines à s'inscrire sur "ma cantine", plateforme de référencement des produits bio et durables en restauration collective

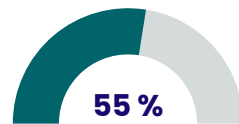


Indicateurs

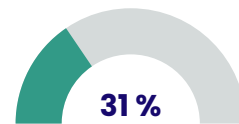
- 1 Taux d'approvisionnement en produits durables et de qualité, dont des produits bio
- 2 Nombre de cantines inscrites sur "ma cantine"



Taux d'avancement*



Réalisation Grand Est



Réalisation France



Et concrètement ...

2156 cantines du Grand Est se sont inscrites sur "ma cantine" et 660 cantines ont déclaré, en 2024, avoir utilisé en moyenne 21% de produits durables et de qualité dont 9% de produits biologiques.

Parmi les acteurs de la restauration collective, le Crous de Strasbourg, soutenu par la DRAAF et l'association "Bio Grand Est", travaille à la mise en place d'une stratégie d'achat de produits locaux et bio, en dehors des centrales d'achat des Crous pour favoriser les filières de productions locales.

Ainsi leur marché des pains et viennoiseries a été attribué à deux entreprises alsaciennes, Hirose (68) et Solibio (67), utilisant des farines bio locales. Ce marché, conclu pour une durée de 18 mois, représente 56 tonnes de produits d'une valeur de 275 250 €.

Cette approche a été étendue aux fruits et légumes, avec de premiers produits locaux et bio arrivant dans les restaurants universitaires début 2026.

Cette stratégie a amélioré les scores Egalim du Crous, passant de 22 % (dont 6 % bio) en 2023 à 38% (dont 17% bio) en 2025.

* Taux d'avancement à date pour 2025 - Statistiques transmises par l'application PILOTE (suivi des Politiques Prioritaires du Gouvernement)